

Conditions Générales de Vente (CGV)

1. Présentation de l'entreprise

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent les prestations proposées par **Libre dans ses Pattes**, entreprise exploitée par **Miriam BENOIT**, éducatrice et comportementaliste canin.

- Nom commercial : Libre dans ses Pattes
- Responsable : Miriam BENOIT
- Adresse : Chemin de la Tour 13, 1217 Meyrin, Suisse
- N° IDE : CHE-282.022.204
- Site internet : www.libredanssespattes.com
- E-mail : contact@libredanssespattes.com

2. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par Libre dans ses Pattes, notamment les bilans éducatifs ou comportementaux, séances d'éducation ou de rééducation, entraînements canins privés, journées aventure, pensions éducatives et pensions travail.

Les CGV sont consultables à tout moment sur le site internet www.libredanssespattes.com.

Toute demande de prestation, réservation, prise de rendez-vous, début de séance ou remise du chien vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Client, **même en l'absence de signature ou de retour d'un contrat écrit**.

Les contrats spécifiques (contrat éducatif, contrat d'entraînement privé, contrat de pension, ou tout autre contrat particulier) ont pour objet de préciser les modalités propres à chaque prestation (contenu, durée, tarifs, conditions particulières). Ils s'inscrivent dans le cadre des présentes CGV, qui constituent le socle contractuel commun.

En cas de contradiction entre les CGV et un contrat spécifique, les dispositions du contrat spécifique prévalent uniquement pour la prestation concernée.

Les présentes CGV prévalent sur tout autre document ou condition non expressément accepté par Libre dans ses Pattes.

3. Prestations proposées

Libre dans ses Pattes propose des prestations d'éducation, de comportement et d'accompagnement canin, incluant notamment :

3.1 Bilan éducatif ou comportemental

Le bilan éducatif ou comportemental se déroule à domicile ou à distance (visioconférence), en présence du chien. D'une durée moyenne d'environ 1h30, il permet d'analyser le contexte global, d'identifier les causes probables des comportements observés et d'établir un plan d'accompagnement personnalisé.

3.2 Séances d'éducation ou de rééducation canine

Les séances d'éducation ou de rééducation visent à accompagner le binôme chien/propriétaire dans l'acquisition ou la modification de comportements, dans une démarche progressive, individualisée et respectueuse du bien-être animal.

3.3 Entraînement canin privé

Les entraînements canins privés sont des séances individuelles intensives, axées sur des objectifs précis (obéissance, autonomie, gestion émotionnelle, compétences spécifiques). Le contenu et la fréquence sont définis selon les besoins du chien et les attentes du Client.

3.4 Journées aventure

Les journées aventure consistent en des sorties encadrées visant à stimuler le chien sur les plans physique, mental et social, dans des environnements variés. Elles peuvent inclure des déplacements, des activités adaptées et un encadrement éducatif. Le chien reste sous la responsabilité de Libre dans ses Pattes pendant la durée de la prestation.

3.5 Pension éducative et pension travail

La pension éducative et/ou comportementale consiste en un accueil temporaire du chien au domicile de Libre dans ses Pattes, dans un cadre familial et structuré.

La pension comprend, selon la formule choisie :

- Hébergement
- Encadrement quotidien
- Travail éducatif ou comportemental individualisé
- Dépenses physiques, mentales et sociales
- Suivi et bilan de fin de séjour

La pension est organisée sur un nombre de places volontairement limité afin de garantir un accompagnement individualisé. Les conditions spécifiques (dates, tarifs, modalités de paiement, non-remboursement, obligations sanitaires) sont précisées dans un contrat de pension distinct, accepté par le Client.

Aucune méthode coercitive, ni aucun exercice basé sur la contrainte, la peur ou la punition n'est utilisée.

4. Modalités de réservation

Les prestations peuvent être réservées via le site internet, par téléphone ou par e-mail. La réservation devient ferme à compter de la validation écrite (e-mail, message), du début de la première séance ou de la réception du chien.

5. Tarifs

Les tarifs sont exprimés en francs suisses (CHF), toutes taxes comprises (TTC).

À titre indicatif :

- Bilan éducatif ou comportemental : 150 CHF TTC
- Séance d'éducation ou de rééducation hors forfait : 100 CHF / heure

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Libre dans ses Pattes se réserve le droit de les modifier à tout moment. Les tarifs détaillés sont consultables sur le site internet.

6. Conditions de paiement

Le paiement total des prestations est exigible lors de la signature du contrat ou au plus tard dans un délai de 10 jours.

Exception :

- les prestations de pensions sont à régler au plus tard le jour d'arrivée ou de remise du chien.
- le forfait de 8 séances peut être réglé en deux fois, en début de chaque mois à compter de la première séance effectuée.

Tout déplacement au domicile du Client est considéré comme une prestation facturable.

En cas de retard de paiement, des pénalités correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal pourront être appliquées après rappel écrit.

Clause – Indemnité forfaitaire de recouvrement

En sus des pénalités de retard, toute somme impayée à sa date d'exigibilité, **y compris les acomptes**, entraînera de plein droit l'exigibilité d'une **indemnité forfaitaire de CHF 40.-**, due au titre des frais administratifs et de mise en recouvrement, **sans préjudice** du droit de Libre dans ses Pattes de réclamer une indemnisation complémentaire si les frais réellement engagés excèdent ce montant.

7. Droit de rétractation

Conformément au droit applicable, le Client dispose d'un délai de rétractation de **7 jours** à compter de la conclusion du contrat ou de la première séance, uniquement si la prestation n'a pas commencé.

En cas de démarrage de la prestation avant l'expiration de ce délai, le Client renonce expressément à son droit de rétractation.

8. Annulation et report

Toute annulation ou demande de report doit être signalée au minimum **48 heures à l'avance**.

À défaut, la séance sera considérée comme réalisée et ne pourra donner lieu à aucun remboursement ou report.

En cas d'annulation pour des raisons personnelles (maladie, déménagement, décès de l'animal, changement d'avis, forfait expiré, etc.), aucun remboursement ne sera effectué. Le contrat peut toutefois être transféré à un autre chien appartenant au Client.

9. Durée de validité des forfaits

Les forfaits sont valables à compter de la date de la première séance :

- Forfait 5 séances : 5 mois
- Forfait 8 séances : 8 mois

À l'issue de ces délais, les séances non réalisées seront perdues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou compensation, sauf cas de force majeure ou accord écrit préalable.

10. Obligations du Client

Le Client s'engage notamment à :

- Être majeur et juridiquement capable
- Être présent lors des séances
- Présenter un chien identifié, assuré et à jour de ses obligations légales
- Informer Libre dans ses Pattes de tout problème de santé ou traitement du chien
- Fournir le matériel nécessaire (collier, longe, muselière si applicable)
- Appliquer les recommandations données entre les séances
- Être responsable des actes et dommages causés par son chien

11. Limites d'intervention

Libre dans ses Pattes se réserve le droit de refuser ou d'interrompre une prestation notamment si :

- Les conditions mettent en danger la sécurité des personnes ou des animaux

- Le chien n'est pas vacciné, est malade ou en chaleur
- Le Client adopte un comportement inapproprié ou violent
- Les obligations contractuelles ne sont pas respectées

Aucune indemnité ne pourra être réclamée en cas de refus ou d'interruption, les sommes déjà versées restant dues.

12. Responsabilité

Les prestations sont soumises à une **obligation de moyens**, et non de résultats.

Les résultats dépendent de l'implication du Client et des réponses comportementales du chien, être vivant soumis à de multiples facteurs.

Libre dans ses Pattes est assurée en responsabilité civile professionnelle. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour les dommages indirects, ni pour les dommages causés par le chien à des tiers.

13. Force majeure

En cas de force majeure (intempéries, maladie, événements exceptionnels), l'exécution des obligations pourra être suspendue ou reportée.

Si la suspension excède 30 jours, le contrat pourra être résilié sans indemnité.

14. Propriété intellectuelle

Tous les contenus, documents, supports pédagogiques et méthodes fournis restent la propriété exclusive de Libre dans ses Pattes.

Toute reproduction ou utilisation sans autorisation écrite est strictement interdite.

15. Confidentialité

Les parties s'engagent à conserver strictement confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre des prestations.

16. Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la relation contractuelle et ne sont jamais transmises à des tiers sans consentement.

17. Droit applicable et for juridique

Les présentes CGV sont régies par le droit suisse.

Tout litige relève de la compétence exclusive du **Tribunal de Première Instance de Genève**.

Dernière mise à jour : 2026